



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Rapport financier

trimestriel

Non vérifié

Période terminée le 30 juin 2018
Publié le 31 août 2018

De l'art plein la vie
Bringing the arts to life



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Commentaires et analyse de la direction

Rapport trimestriel

Période terminée le 30 juin 2018
Publié le 31 août 2018

INTRODUCTION

L'exposé narratif traite des résultats financiers du Conseil des arts du Canada (le Conseil) pour les trois mois ayant pris fin le 30 juin 2018, selon les états financiers trimestriels non vérifiés en annexe. Lesdits états financiers, qui ont été divulgués conformément aux exigences de l'article 131.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques, ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) tels que promulgués par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

La haute direction est responsable de l'information présentée dans les états financiers trimestriels non vérifiés et dans le présent exposé narratif, lesquels ont été examinés et approuvés par le Comité des finances et de l'audit du conseil d'administration (CA) du Conseil. Pour déterminer l'information à inclure dans le présent exposé, la direction a appliqué le principe de l'importance relative. La direction considère l'information importante lorsqu'il est probable que son omission ou son inexactitude, selon le cas, aurait comme conséquence d'influer sur les décisions du principal utilisateur de ladite information, soit le gouvernement du Canada.

Le présent exposé contient des « déclarations prospectives » reflétant les attentes de la direction à l'égard des résultats des activités du Conseil. Ces déclarations ne constituent pas des faits, mais uniquement des estimations fondées sur l'information et les hypothèses dont la direction dispose actuellement ou qu'elle a élaborées, qui comportent néanmoins divers risques et incertitudes et qui pourraient s'avérer incorrectes. En raison de ces facteurs, entre autres, les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes énoncées ou suggérées dans les déclarations prospectives.

En vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques, le Conseil n'est pas tenu de déposer un plan d'entreprise auprès du gouvernement du Canada. Par conséquent, ni cet exposé narratif ni les états financiers trimestriels non vérifiés ne présentent une comparaison des résultats par rapport au plan d'entreprise du Conseil. Par contre, comme l'exigent les NCSP, les états financiers trimestriels non vérifiés présentent des comparaisons en fonction du budget approuvé pour l'exercice.

POINTS SAILLANTS

25 avril – Simon Brault, directeur et chef de la direction du Conseil des arts du Canada, annonce que l'organisation versera 300 000 \$ au Conseil des ressources humaines du secteur culturel (CRHSC) pour une série d'actions visant à doter le secteur culturel d'outils, de procédures, de pratiques et de capacités de formation qui lui permettront de cultiver des milieux de travail respectueux, dans le cadre de l'initiative « [Milieux de travail respectueux dans les arts](#) ». Ce financement s'ajoute à une somme de 252 000 \$ que versera le ministère du Patrimoine canadien. Les nouvelles ressources seront mises à la disposition de plus de 1 750 organismes artistiques au Canada.

7 mai – Le Conseil, en partenariat avec l'Institut royal d'architecture du Canada, annonce les 12 gagnants des [médailles du Gouverneur général en architecture](#), prix biennal qui souligne la qualité exceptionnelle d'œuvres récentes réalisées par des architectes canadiens. Les projets gagnants, notamment un aéroport international, des complexes sportifs, un pavillon de parc et le centre d'accueil des visiteurs d'un site historique national, diffèrent grandement par leur type et leur taille et sont répartis dans tout le pays, de la Nouvelle-Écosse rurale à Whistler, en Colombie-Britannique. La remise des médailles aura lieu à l'automne.

8 mai – Le Conseil annonce les [lauréats des prix et bourses Killam pour 2018](#). Ces prix saluent le travail de chercheurs, scientifiques, médecins et universitaires canadiens au sein du secteur privé, d'organismes gouvernementaux et d'universités. Chaque gagnant touche une bourse de 100 000 \$.

Du 9 au 11 mai – Le Conseil tient le tout premier [Sommet des Amériques sur la culture](#), en partenariat avec le ministère de la Culture de l'Argentine et la Fédération internationale des conseils des arts et des agences culturelles. Cet événement sans précédent, qui réunit quelque 170 participants de 31 pays, dont 25 des Amériques, notamment les ministres et les vice-ministres de la Culture de 8 pays, insuffle un esprit de coopération inédit sur le continent américain. Le Conseil confirme ainsi son rôle croissant de chef de file mondial en tant qu'organisme public de soutien aux arts et d'organisateur d'événements culturels.

24 mai – Le Conseil participe au dévoilement de l'entrée officielle du Canada au concours international d'architecture le plus prestigieux au monde, la [Biennale d'architecture de Venise 2018](#). L'exposition «UNCEDED : Terres en récit», subventionnée par le Conseil et présentée par l'architecte de renommée mondiale Douglas Cardinal et les commissaires Gerald McMaster et David Fortin, est le tout premier projet dirigé par des Autochtones que présente le Canada à l'événement. L'exposition est ouverte au public jusqu'au 25 novembre 2018.

30 mai – Le Conseil annonce que la cinéaste [Helen Doyle](#) a reçu le prix Barbara-Helen-Greene en hommage à sa carrière de documentariste.

31 mai – Le Conseil remet le prix Michael-J.-Fox à la danseuse [France Geoffroy](#). Le travail de l'artiste met en vedette des danseurs avec et sans handicap, qui se produisent ensemble pour explorer l'esthétique et les possibilités de mouvance des corps atypiques et amener le public à voir au-delà des différences. En 2000, France Geoffroy a cofondé Corpuscule Danse, la toute première compagnie de danse intégrée québécoise, dont elle est toujours la directrice générale et artistique.

Mai et juin – Plus de 80 œuvres de la Banque d'art du Conseil des arts du Canada sont exposées durant le [Sommet du G7](#) à Charlevoix, au Québec. Les œuvres choisies font écho aux thèmes de l'événement, surtout ceux-ci : « promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes », « travailler ensemble à l'égard des changements climatiques, des océans et de l'énergie propre » et « construire un monde plus pacifique et plus sûr ».

2 juin – Dans le cadre de l'activité [Portes ouvertes Ottawa](#), la Banque d'art du Conseil des arts du Canada invite le public à explorer sa salle de collections, à participer à une visite guidée, à s'entretenir avec le personnel au sujet des services offerts et à admirer une présentation thématique d'œuvres d'art.

5 juin – Le Conseil ajoute un [nouvel instrument](#) à son concours de la Banque d'instruments de musique : le violon Eckhardt-Gramatté Joachim Chanot I, prêté par la Eckhardt-Gramatté Foundation. Le bel instrument, d'une valeur d'environ 140 000 \$, sera mis à la disposition d'un gagnant du concours en 2018.

14 juin – Le Conseil annonce les gagnantes des [prix Molson 2018](#) : l'auteure Diane Schoemperlen et l'historienne Lynne Viola. Ces prix sont attribués à deux personnes, une du milieu des arts et une autre du domaine des sciences sociales et humaines, qui se sont distinguées par leur travail exceptionnel.

18 juin – Le vérificateur général du Canada publie son [rapport d'examen spécial 2018](#) sur le Conseil des arts du Canada. Les conclusions indiquent que l'organisation est bien gérée et capable de remplir efficacement son mandat. Le rapport se trouve sur le site web du Conseil.

20 juin – Le Conseil inaugure son exposition [Onde de choc : corps et paysages](#), qui célèbre la danse contemporaine au Canada, dans l'espace Ajagemô de ses bureaux situés au 150, rue Elgin, à Ottawa. Lors du vernissage, l'artiste Ess Hoedmoser interprète l'œuvre «Melting, Mourning and a Series of Impossible Tasks» de la chorégraphe Brandy Leary, et la prestation est diffusée en direct sur Facebook. L'exposition est ouverte au public jusqu'en janvier 2019.

Résultats nets

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin			
	2018	2017	Augmentation/ (Diminution)	Variation (%)
Revenus	6 339	3 229	3 110	96%
Charges	(146 947)	(102 311)	44 636	44%
Crédits parlementaires	110 200	100 000	10 200	10%
Surplus (déficit) de la période	(30 408)	918	(31 326)	

Aperçu des résultats nets du premier trimestre

Le Conseil accuse un déficit de 30,4 millions de dollars pour le trimestre, alors qu'il affichait un surplus de 0,9 million de dollars pour la même période l'an dernier. Cet écart est directement lié à une hausse des subventions de l'ordre de 43 millions de dollars, laquelle est issue de deux grands facteurs : d'abord, la première ronde de réinvestissements pour les subventions de base accordées aux organismes artistiques, de 25 millions de dollars, qui découle du doublement progressif du financement par le gouvernement, a été approuvée et enregistrée seulement au troisième trimestre l'an dernier, alors qu'elle l'avait été dès le premier trimestre cette année. Ensuite, les subventions de projet ont connu ce trimestre-ci une hausse d'environ 13,3 millions de dollars par rapport à la même période l'an dernier, où le Conseil avait reçu moins de demandes, puisque le portail n'avait ouvert qu'en juin 2017. Par ailleurs, le Conseil a demandé un prélèvement additionnel de 10,2 millions de dollars en crédits parlementaires pour la même période afin de combler les besoins attendus de flux de trésorerie, ce qui compense légèrement la hausse des subventions.

Le Conseil continuera de surveiller ses résultats financiers dans le but d'atteindre la cible fixée dans son budget équilibré initial, plus un 3,9 millions de dollars en dépenses de subventions supplémentaires découlant du report de sommes non dépensées consacrées au fonds Stratégie numérique sur le budget de l'an dernier.

CHANGEMENTS IMPORTANTS

Leadership et gouvernance

Le 6 juin 2018, Son Excellence la Gouverneure générale en conseil, suivant la recommandation de la ministre du Patrimoine canadien, a [reconduit le mandat de Nathalie Bondil](#) comme vice-présidente du Conseil pour cinq ans. Le 22 juin 2018, la ministre du Patrimoine canadien a annoncé la [nomination de deux nouveaux membres du conseil d'administration](#) : Karl Schwonik (Alberta) et Kim Spencer-Nairn (Colombie-Britannique), tous deux pour des termes de quatre ans.

En outre, le 6 juin 2018, le Conseil a annoncé la [nomination de Liette Vasseur, Ph. D. comme présidente et de Mireille Apollon comme vice-présidente](#) de la Commission canadienne pour l'UNESCO.

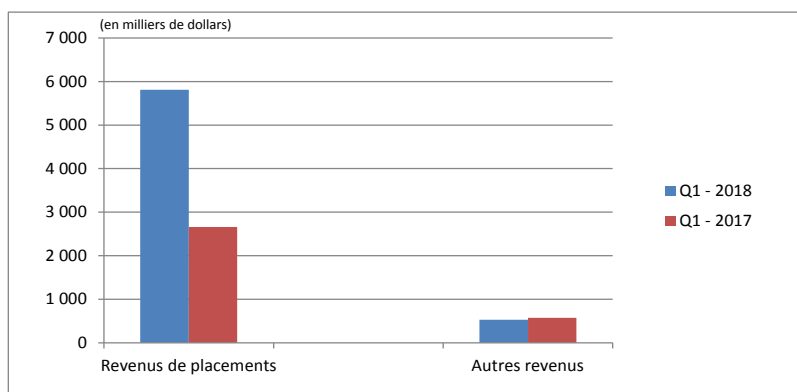
Durant le trimestre, le Conseil a également annoncé l'embauche de deux nouveaux directeurs :

- Brian Redmond, directeur, Service des technologies de l'information et de la gestion de l'information;
- Nichole McGill, directrice, Communications marketing.

RÉSULTATS FINANCIERS

La section suivante offre un portrait détaillé des résultats financiers présentés dans les états financiers trimestriels:

Revenus



Revenus nets de placements réalisés

Le Conseil a enregistré des revenus nets de placements plus élevés qu'au même trimestre l'an dernier, ce qui s'explique par le fait que le gestionnaire d'actions mondiales verse maintenant les dividendes chaque trimestre, et non une seule fois à la fin de l'année civile. On prévoit toujours que les revenus nets de placements réalisés respecteront le budget.

Autres revenus

Les autres revenus pour le trimestre et depuis le début de l'exercice sont comparables à ceux enregistrés pour la même période l'an dernier. On s'attend à ce qu'ils respectent les sommes budgétées d'ici la fin de l'année.

Charges

(en milliers de dollars)	30 juin 2018	30 juin 2017	Augmentation/ (Diminution)
Subventions, paiements aux auteurs et prix	136 693	93 675	43 018
Livraison des programmes de transfert	4 605	3 667	938
Services à la communauté artistique	603	313	290
Résultats nets de la Banque d'art	105	93	12
Commission canadienne pour l'UNESCO	692	489	203
Administration générale	4 249	4 074	175
Total	146 947	102 311	44 636

Subventions, paiements aux auteurs et prix

Les dépenses en subventions au premier trimestre correspondent aux engagements de base à l'égard des organismes bénéficiaires d'une subvention de base, notamment la première ronde de réinvestissements de 25 millions de dollars, somme versée dans le cadre du doublement progressif du financement que le gouvernement fournit au Conseil, qui n'a été approuvée et enregistrée qu'en décembre 2017. De plus, les subventions de projet ont connu une hausse d'environ 13,3 millions de dollars comparativement à l'an dernier.

Le Conseil prévoit que les subventions annuelles atteindront 257 millions de dollars, pour une somme initialement budgétée de 253,1 millions de dollars, en raison d'un report du budget de 2017-2018 de 3,9 millions de dollars en subventions non versées au fonds Stratégie numérique. Il s'agit d'une hausse de 35,1 millions de dollars comparativement au budget de l'an dernier.

Livraison des programmes de transfert

Les dépenses de livraison des programmes de transfert sont plus élevées que l'an dernier en raison des coûts des réunions des comités d'évaluation par les pairs, qui s'élèvent à 390 000 \$ ce trimestre, contre seulement 28 000 \$ l'an dernier. Ces dépenses comprennent également le salaire et les avantages sociaux des employés chargés de la livraison des programmes qui ont augmenté de 493 000 \$, conséquence directe de la réduction du nombre de postes vacants.

Services à la communauté artistique

Les dépenses liées aux services à la communauté artistique sont plus élevées que l'an dernier, en raison des coûts de la tenue du tout premier Sommet des Amériques sur la culture, organisé conjointement avec le ministère de la Culture de l'Argentine et la Fédération internationale des conseils des arts et des agences culturelles.

Commission canadienne pour l'UNESCO

Les dépenses liées à la Commission canadienne pour l'UNESCO sont plus élevées que l'an dernier, principalement en raison du moment et de l'approbation des dépenses de l'assemblée générale annuelle.

Actifs financiers

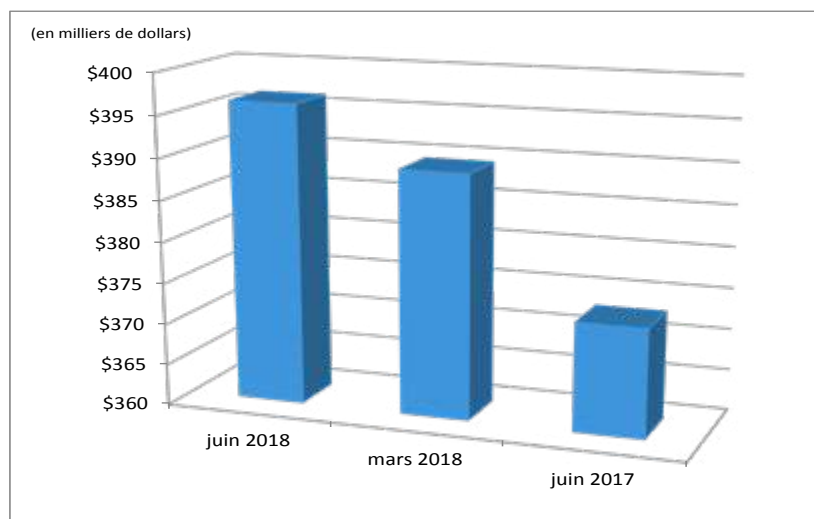
(en milliers de dollars)	30 juin 2018	31 mars 2018	Augmentation/ (Diminution)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	69 584	39 245	30 339
Débiteurs	2 427	3 080	(653)
Placements de portefeuille	396 325	389 420	6 905
Total	468 336	431 745	36 591

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La hausse de 30,3 millions de dollars de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'explique principalement par l'augmentation de 64,8 millions de dollars des subventions, des paiements aux auteurs et des prix à payer, s'agissant des charges engagées n'ayant pas encore été versées au 30 juin 2018, moins le déficit de 30,4 millions de dollars pour le trimestre.

Placements de portefeuille

Au 30 juin 2018, la valeur marchande totale du portefeuille était de 396,3 millions de dollars, dont 95,4 millions étaient grevés d'affectations d'origine externe. Il s'agit d'une hausse de 6,9 millions de dollars depuis le 31 mars 2018, et de 23,2 millions de dollars depuis le 30 juin 2017.



Le fonds total a généré un rendement absolu positif de 2,5 % pour le trimestre, soit la même valeur que l'indice de référence. Bien que les gestionnaires de toutes les catégories d'actifs aient enregistré un rendement positif au premier trimestre, ce bilan est surtout attribuable aux fonds d'actions canadiens et mondiaux, qui ont respectivement produit des résultats positifs de 4,2 % et de 3,3 %.

Le rendement sur un an du fonds total était de 9,1 % en juin 2018, soit 1,2 % de plus que l'indice de référence. Les gestionnaires des fonds d'actions mondiaux et canadiens ont obtenu un très bon rendement dans les deux chiffres, soit 12,1 % et 11,7 % respectivement. Il faut toutefois mentionner l'excellent rendement de 22,9 % des gestionnaires des fonds d'infrastructure, comparé à un indice de référence qui était de 7,1 %, qui a assurément bonifié le rendement général du portefeuille, même si ces fonds ne comptent que pour 6 % de celui-ci. Tous les gestionnaires des autres catégories d'actifs ont également généré un rendement positif.

Passifs

(en milliers de dollars)	30 juin 2018	31 mars 2018	Augmentation/ (Diminution)
Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	134 368	69 547	64 821
Créditeurs et charges à payer	1 620	3 782	(2 162)
Produits reportés	7 706	7 728	(22)
Avantages sociaux futurs	3 615	3 482	133
Contributions grevées d'affectations d'origine externe	53 448	51 665	1 783
Total	200 757	136 204	64 553

Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer

La hausse de 64,8 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2018 découle des nouveaux engagements financiers pour les subventions de base sous-crits en avril 2018, pour lesquels deux des trois versements restaient toujours à faire pour la plupart des organismes à la fin du trimestre.

Créditeurs et charges à payer

La baisse de 2,2 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2018 est principalement attribuable à la réduction du montant d'argent des factures commerciales, qui atteint 2 millions de dollars en raison du calendrier des paiements.

Contributions grevées d'affectations d'origine externe

La hausse de 1,8 million de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2018 reflète la part proportionnelle de la hausse de la valeur marchande du portefeuille de placements, de 0,7 million de dollars, et des fonds inutilisés nets de 1,1 million de dollars provenant des revenus nets réalisés et distribués, qui serviront à payer la plupart des dépenses plus tard dans l'année, après la remise des prix.

Actifs non financiers

(en milliers de dollars)	30 juin 2018	31 mars 2018	Augmentation/ (Diminution)
Immobilisations corporelles	9 029	9 021	8
Actifs de la Banque d'art	19 421	19 421	-
Instruments de musique	1	1	-
Frais payés d'avance	136	270	(134)
Total	28 587	28 713	(126)

Actifs de la Banque d'art

La collection de la Banque d'art du Conseil compte quelque 17 100 œuvres d'art contemporaines canadiennes dont la valeur d'expertise se chiffrait à environ 71 millions de dollars au 30 juin 2018. Le Conseil les assure selon leur valeur d'expertise estimée.

Instruments de musique

Le Conseil gère une Banque d'instruments de musique qui compte actuellement un archet de violoncelle de qualité et dix instruments prestigieux. De plus, il gère 13 instruments en prêt. Au 30 juin 2018, la valeur d'expertise de ces actifs était de 41,9 millions de dollars américains. Les instruments figurent, à leur valeur nominale, dans l'état de la situation financière. Le Conseil les assure selon leur valeur d'expertise, en dollars américains.

GESTION DU RISQUE

Une gestion efficace du risque est essentielle pour permettre au Conseil d'exécuter son mandat. Le Conseil encourage une solide culture de gestion du risque dans laquelle cette gestion est une responsabilité partagée par l'ensemble du personnel. Les principaux objectifs de la gestion du risque par une organisation consistent à s'assurer que les résultats des activités à risques sont conformes aux plans, aux stratégies et à la propension au risque du Conseil.

Le cadre de gestion du risque du Conseil se fonde sur quatre éléments clés :

- gouvernance du risque;
- propension au risque;
- profil, évaluation et atténuation des risques;
- atténuation des risques financiers.

Gouvernance du risque

La gouvernance de la gestion du risque du Conseil repose principalement sur la supervision exercée par le conseil d'administration, directement ou par l'intermédiaire de ses comités; elle vise à s'assurer que la prise de décisions est conforme aux stratégies et à la propension au risque. Le conseil d'administration reçoit des mises à jour périodiques sur les principaux risques du Conseil concernant son profil de risque et les mesures d'atténuation connexes, le rendement financier et le rendement du portefeuille de placements. Les cadres de direction du Conseil sont responsables de la gestion du risque sous la supervision directe du conseil d'administration.

En février 2017, le Conseil a mis à jour son profil de risque en tenant compte des changements dans son environnement de risque. Le Conseil a ainsi procédé à une réévaluation des risques et à des mises à jour touchant les risques potentiels importants de même que les stratégies d'atténuation. Le Conseil fera une mise à jour de son profil de risque corporatif et effectuera une évaluation complète des risques avant la fin de l'année 2018.

Propension au risque

Le Conseil utilise, pour gérer ses activités, une approche prudente en matière de prise de risques. Cette prudence se traduit par une prise de risques contribuant à renforcer la capacité de l'organisation à remplir son mandat et dont les conséquences sont bien comprises et adéquatement atténuées. Il gère les risques conformément à son mandat, à ses valeurs, à sa culture organisationnelle et à ses engagements publics et internes. L'énoncé de propension au risque complet du Conseil est divulgué dans les états financiers annuels 2018.

Profil de risque

Dans le contexte clé de propension aux risques du Conseil, les risques suivants, cernés et évalués au cours du processus d'évaluation des risques de février 2017, sont considérés comme dépassant la propension aux risques du Conseil :

- 1) niveaux des charges de travail;
- 2) systèmes et outils technologiques inadéquats.

Par conséquent, des stratégies d'atténuation des risques ciblées et actualisées ont été élaborées et des plans d'action mis en œuvre et suivis par des membres de la haute direction mandatés, afin de réduire l'exposition aux risques. Le comité de l'audit et des finances reçoit par ailleurs des mises à jour régulières pour exercer une surveillance continue de ces risques et pour s'assurer que des stratégies d'atténuation efficaces ont été mises en place.

Risques financiers

En raison de ses activités, le Conseil est exposé à divers risques financiers. Ces risques comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. Le risque de crédit désigne le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles, ce qui entraînerait des pertes financières pour le Conseil. Une part importante des créances du Conseil a été déposée dans les 30 à 60 jours suivant la fin de l'exercice et, à ce titre, comporte un risque de crédit très faible. Le risque de liquidité est le risque que le Conseil ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières lorsque celles-ci viennent à échéance. La majeure partie des revenus du Conseil provient de crédits parlementaires encaissés chaque mois. Ces revenus sont investis dans un fonds commun à court terme ou dans un compte bancaire à taux privilégié jusqu'à ce que l'on en ait besoin. Les activités de placement du Conseil sont principalement exposées au risque de prix, au risque de taux d'intérêt et au risque de change. Selon les directives qui leur sont données, les gestionnaires de fonds du Conseil doivent gérer au quotidien les risques de marché de celui-ci, conformément à ses politiques. Tous les trimestres, le conseil d'administration et le comité de placements contrôlent l'ensemble des placements du Conseil sur les marchés.

UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES

L'information suivante complète celle fournie dans le présent document à l'égard de l'utilisation des crédits parlementaires du Conseil.

Le Conseil reçoit son financement principal par le biais de crédits votés par le Parlement. Le Conseil inscrit les crédits parlementaires reçus pour la période à titre de revenus dans l'état des résultats ou à titre de crédits parlementaires reportés pour les montants reliés aux mois suivant la fin de la période. Le Conseil présente une analyse mensuelle des flux de trésorerie au ministère du Patrimoine canadien pour justifier ses prélèvements mensuels pour ses besoins de trésorerie. Les besoins en matière de flux de trésorerie ne correspondent pas forcément au calendrier des dépenses inscrites dans l'état des résultats. Le prélèvement mensuel est investi dans un fonds commun à court terme géré par un gestionnaire de placements professionnel ou dans un compte bancaire à taux privilégié. Le Conseil prélève de ces fonds ses besoins de trésorerie quotidiens.

Les crédits parlementaires approuvés reçus par le Conseil au cours du premier trimestre sont les suivants :

(en milliers de dollars)	30 juin	
	2018	2017
Financement annuel d'exploitation approuvé		
Crédit 1 - Charges d'exploitation	292 632	257 347
Budgets supplémentaires des dépenses	-	-
	292 632	257 347
Crédits parlementaires pour les frais d'exploitation inscrits dans l'état des résultats pour la période de trois mois	(110 200)	(100 000)
Solde des fonds d'exploitation à recevoir	182 432	157 347



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

États financiers

trimestriels

Non vérifiés

Ces états financiers pour le trimestre terminant le 30 juin 2018
n'ont pas été révisés ou vérifiés par notre auditeur.

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que toutes les autres informations fournies dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

31 août 2018



Simon Brault, O.C., O.Q., FCPA, FCGA
Directeur et chef de la direction



Carole Boileau, CPA, CA
Dirigeante principale des finances

État de la situation financière

(non vérifié)	30 juin	31 mars
(en milliers de dollars)	2018	2018
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	69 584 \$	39 245 \$
Débiteurs	2 427	3 080
Placements de portefeuille (note 3)	396 325	389 420
Total des actifs financiers	468 336	431 745
PASSIFS		
Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	134 368	69 547
Créditeurs et charges à payer	1 620	3 782
Revenus reportés	7 706	7 728
Avantages sociaux futurs	3 615	3 482
Revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	53 448	51 665
Total des passifs	200 757	136 204
ACTIFS FINANCIERS NETS	267 579	295 541
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles	9 029	9 021
Actifs de la Banque d'art	19 421	19 421
Instruments de musique	1	1
Frais payés d'avance	136	270
Total des actifs non financiers	28 587	28 713
ÉXCÉDENT ACCUMULÉ (note 6)	296 166 \$	324 254 \$
L'excédent accumulé est constitué de :		
Excédent accumulé des activités	273 281	303 689
Gains de réévaluation cumulés	22 885	20 565
ÉXCÉDENT ACCUMULÉ	296 166 \$	324 254 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

État des résultats

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Budget Annuel 2018-2019	Trois mois se terminant le 30 juin	
		2018	2017
Revenus			
Revenus nets de placements réalisés (note 7)	11 253 \$	5 809 \$	2 657 \$
Autres revenus	1 478	530	572
Total des revenus	12 731	6 339	3 229
Charges			
Programmes de transfert			
Subventions, paiements aux auteurs et prix	253 056	136 693	93 675
Livraison des programmes de transfert	24 327	4 605	3 667
Services à la communauté artistique	5 281	603	313
	282 664	141 901	97 655
Résultats nets de la Banque d'art (note 8)	229	105	93
Commission canadienne pour l'UNESCO (note 9)	2 406	692	489
Administration générale	19 786	4 249	4 074
Total des charges	305 085	146 947	102 311
Déficit de la période lié aux activités avant les crédits parlementaires	(292 354)	(140 608)	(99 082)
Crédits parlementaires	292 372	110 200	100 000
EXCÉDENT (DÉFICIT) LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	18	(30 408)	918
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	303 689	303 689	254 430
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, FIN DE LA PÉRIODE	303 707 \$	273 281 \$	255 348 \$

État des gains et pertes de réévaluation

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2018	2017
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	20 565 \$	48 419 \$
Gains non réalisés attribuables aux éléments suivants:		
Placements de portefeuille	2 622	1 542
Montants reclassés dans l'état des résultats:		
Placements de portefeuille	(302)	(262)
GAINS NETS DE RÉÉVALUATION, POUR LA PÉRIODE	2 320	1 280
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, FIN DE LA PÉRIODE	22 885 \$	49 699 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

État de la variation de l'actif financier net

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2018	2017
EXCÉDENT (DÉFICIT) LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	(30 408) \$	918 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(385)	(341)
Amortissement des immobilisations corporelles	377	374
	(8)	33
Acquisition de frais payés d'avance	(93)	(227)
Utilisation de frais payés d'avance	227	309
	134	82
Gains nets de réévaluation	2 320	1 280
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ACTIFS FINANCIERS NETS	(27 962)	2 313
ACTIFS FINANCIERS NETS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	295 541	275 139
ACTIFS FINANCIERS NETS, FIN DE LA PÉRIODE	267 579 \$	277 452 \$

État des flux de trésorerie

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2018	2017
Activités de fonctionnement		
Excédent (déficit) lié aux activités de la période	(30 408) \$	918 \$
Gains sur disposition dans les placements de portefeuille (note 7)	(1 252)	(235)
Amortissement d'immobilisations corporelles	377	374
Diminution des frais payés d'avance	134	82
Augmentation des avantages sociaux futurs	133	86
Produits transférés aux revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe des revenus de placements (note 5)	1 124	141
Variation nette des éléments sans effet sur la trésorerie (note 10)	63 290	29 392
Rentrée de fonds liées aux activités de fonctionnement	33 398	30 758
Activités d'investissement en immobilisations		
Sorties de fonds pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	(385)	(341)
Activités de placement		
Acquisition de placements de portefeuille	(26 448)	(3 807)
Disposition de placements de portefeuille	23 774	2 152
Sorties de fonds liées aux activités de placement	(2 674)	(1 655)
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	30 339	28 762
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, DÉBUT DE LA PÉRIODE	39 245	23 490
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, FIN DE LA PÉRIODE	69 584 \$	52 252 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Pour la période se terminant le 30 juin 2018

(non vérifié)

1. POUVOIRS, MANDAT ET ACTIVITÉS

Le Conseil des arts du Canada (le « Conseil »), constitué en 1957 par la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada* qui a été modifiée en 2001 par le projet de loi C-40, n'est pas mandataire de Sa Majesté et est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En vertu de l'article 85(1.1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Conseil n'est pas assujéti aux sections I à IV de la partie X de cette loi, sauf pour le sous-article 105(2) et les articles 113.1 et 119 de la section II, les articles 131 à 148 de la section III et l'article 154.01 de la section IV. Le Conseil est une société d'État qui a pour objectifs de favoriser et de promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art.

Le Conseil réalise ses objectifs principalement par l'entremise des programmes de subventions qui s'adressent aux artistes professionnels et organismes artistiques canadiens. Le Conseil engage des frais d'administration et de services dans la prestation de ses programmes. Les frais de livraison des programmes de transfert représentent les coûts directs de la prestation des programmes. Les frais de services pour la communauté artistique sont les coûts engagés pour les activités non connexes aux subventions dans l'accomplissement du mandat du Conseil. Les frais d'administration générale représentent les coûts liés à la gestion d'entreprise, aux communications, aux ressources humaines, à la gestion de l'information, aux finances, aux locaux et à l'amortissement.

La Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO) a été créée par le Conseil des arts du Canada en vertu d'un décret en 1957. La CCUNESCO sert de tribune aux gouvernements de même qu'à la société civile, et cherche à intéresser les Canadiens aux activités de l'UNESCO dans les domaines relevant de son mandat, quant à savoir l'éducation, les sciences naturelles et sociales, la culture, ainsi que les communications et l'information. Le Conseil des arts assure le secrétariat de la CCUNESCO, sous la direction d'un secrétaire général qui se rapporte directement au Directeur et chef de la direction.

3. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	Cumul 30 juin 2018					Fin de l'exercice 31 mars 2018		
	Coût	Pertes non-réalisées	Gains non-réalisés	Juste valeur		Coût	Juste valeur	
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	%	\$	\$	%
Dotation du Conseil des Arts et fonds spéciaux								
Fonds communs								
Actions canadiennes	7 653	-	272	7 925	3	7 544	7 420	2
Actions mondiales	129 405	-	3 905	133 310	41	143 170	144 623	45
Revenus fixes	70 269	893	-	69 376	21	70 269	69 632	22
Alternatifs	20 630	-	9 846	30 476	9	20 630	30 271	9
Marché monétaire	17 335	-	-	17 335	5	1 325	1 325	-
Actions canadiennes	32 768	-	3 278	36 046	11	32 142	34 765	11
Immobilier	10 129	-	2 448	12 577	4	10 129	12 343	4
Infrastructure	13 713	851	7 206	20 068	6	13 462	20 980	7
	301 902	1 744	26 955	327 113	100	298 671	321 359	100
Fonds Killam								
Fonds communs								
Actions canadiennes	8 003	-	759	8 762	13	7 840	8 422	12
Actions mondiales	25 646	-	770	26 416	38	29 179	29 450	44
Revenus fixes	13 690	180	-	13 510	19	13 690	13 560	20
Alternatifs	5 298	-	2 521	7 819	11	5 298	7 767	11
Marché monétaire	4 001	-	-	4 001	6	-	-	-
Immobilier	2 697	-	662	3 359	5	2 697	3 298	5
Infrastructure	3 497	213	2 061	5 345	8	3 434	5 564	8
	62 832	393	6 773	69 212	100	62 138	68 061	100
Total des placements	306 674	2 137	33 728	396 325		360 809	389 420	

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Méthode comptable

Les présents états financiers intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) tels que promulgués par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

Base de préparation

Les présents états financiers intermédiaires sont destinés à actualiser les informations fournies dans le plus récent jeu complet d'états financiers annuels du Conseil. En conséquence, ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels audités du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2018. Les états financiers intermédiaires ne sont pas audités pour toutes les périodes considérées. Les méthodes comptables appliquées dans la préparation de ces états financiers intermédiaires sont conformes à celles fournies dans les plus récents états financiers annuels audités du Conseil.

Incertitude relative à la mesure

Pour préparer des états financiers conformes aux NCSP canadiennes, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des charges de la période. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont les passifs liés au personnel, la durée de vie estimative des immobilisations corporelles, la valeur résiduelle et d'expertise des actifs de la Banque d'art ainsi que la juste valeur des instruments financiers. Les montants réels peuvent différer des estimations.

Chiffres budgétés

Des chiffres budgétés, présentés à des fins de comparaison, ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les gains et pertes non-réalisés sur les placements sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché, aux variations de change ou aux premières années de la phase de démarrage dans le cas de certains placements. Le Conseil évalue annuellement chaque instrument de placement contre des facteurs spécifiques afin de déterminer s'il existe une indication objective que le coût ajusté ne sera pas recouvert et, donc que le placement a subi une dépréciation. Le Conseil ne considère pas ces placements dépréciés autrement que temporairement.

Le Conseil gère deux portefeuilles séparés : dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et fonds Killam. Le testament Killam a demandé que leur don soit investi séparément. Mis à part le fonds Killam, toutes les autres contributions affectées, consolidées dans la dotation du Conseil des arts et les fonds spéciaux, représentent 8 % (31 mars 2018 : 8 %) de ce fonds pour une juste valeur marchande de 26 203 000 \$ (31 mars 2018 : 25 741 000 \$). La juste valeur totale des fonds d'investissement affectés, y compris le fonds Killam, est de 95 415 000 \$ (31 mars 2018 : 93 802 000 \$).

Les objectifs à long terme de la dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et du fonds Killam consistent à générer des rendements réels à long terme afin de soutenir les coûts liés à l'administration des divers programmes, tout en maintenant le pouvoir d'achat du capital de la dotation.

Le Conseil investit dans des parts de fonds communs d'actions, de revenus fixes et de fonds alternatifs, dans un fonds distinct d'actions canadiennes, et dans des parts de sociétés en commandite dans quatre fonds de placements immobiliers et quatre fonds d'infrastructure. Les catégories de placement autorisées et interdites, la composition du portefeuille ainsi que les restrictions de la quantité maximale de détention sont régies par une politique de placement approuvée par le conseil d'administration pour atténuer le risque. Tous les placements sont gérés par des gestionnaires de placements professionnels.

Le Conseil administre son portefeuille selon les indices de référence suivantes indiquées dans l'énoncé de la politique de placement et des objectifs de rendement approuvé par le conseil d'administration. La composition des catégories d'actif peut varier selon un minimum et un maximum établis en fonction de l'indice de référence.

4. RISQUES FINANCIERS ET JUSTE VALEUR

Le classement des instruments financiers du Conseil, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur, se présentent comme suit :

(en milliers de dollars)

	Classement	Cumul	Fin de l'exercice
		30 juin 2018	31 mars 2018
Actifs et passifs financiers		Valeur comptable et juste valeur (\$)	Valeur comptable et juste valeur (\$)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Juste valeur	69 584	39 245
Débiteurs	Coût amorti	2 427	3 080
Placements de portefeuille ¹	Juste valeur	396 325	389 420
Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	Coût amorti	134 368	69 547
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti	1 620	3 782

¹ La juste valeur des placements est présentée à la note 3.

a) Établissement de la juste valeur

La valeur comptable des débiteurs, des subventions, paiements aux auteurs et prix à payer, des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des placements est déterminée comme suit :

- Les placements dans les fonds communs d'actions, de revenus fixes et de marchés monétaires sont évalués à la valeur unitaire fournie par les gestionnaires du fonds commun, laquelle correspond à la quote-part du Conseil des actifs nets sous-jacents évalués à leur juste valeur, établie au moyen des cours de clôture du marché.
- Le fonds distinct d'actions canadiennes est évalué au moyen des prix de clôture à la date des états financiers.
- Les alternatifs sont des placements en fonds communs évalués à la valeur

Catégories d'actif	Valeur marchande actuelle	Minimum	Indice de référence	Maximum
Actions canadiennes	13 %	5 %	12.5 %	20 %
Actions mondiales	43 %	35 %	40 %	45 %
Revenus fixes	23 %	15 %	25 %	35 %
Alternatifs	10 %	0 %	10 %	15 %
Immobilier	5 %	0 %	5 %	10 %
Infrastructure	6 %	0 %	7.5 %	10 %
Marché monétaire	0 %	0 %	0 %	10 %

Le marché monétaire inclut des fonds communs à court terme utilisés pour financer les engagements futurs du Conseil dans des hypothèques commerciales à revenus fixes, des fonds alternatifs et des parts de sociétés en commandite de fonds communs immobiliers et infrastructure. Ces fonds avaient un solde de 21 336 000 \$ (31 mars 2018 : 1 325 000 \$).

Les placements dans les fonds communs d'action comprennent des parts dans cinq fonds communs, deux fonds canadiens et trois fonds globaux. Le Conseil dédie aussi un fonds distinct d'actions canadiennes pour la dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux. Les actions canadiennes sont évaluées en regard des rendements de l'indice Standard and Poor's de la Bourse de Toronto (S&P/TSX). Les actions mondiales sont évaluées en regard des rendements de l'indice Morgan Stanley Capital International (MSCI) All Country World Index. Les placements dans le fonds commun à revenus fixes comprennent des obligations conventionnelles canadiennes et internationales, des hypothèques, des dettes des pays émergents et d'autres placements à revenus fixes. Le rendement des fonds à revenus fixes est comparé au rendement de l'indice obligataire FTSE TMX Universe Bond Index. Les placements dans les fonds communs alternatifs comprennent des parts dans un fonds alternatif incluant diverses catégories d'actif sur le marché international. Ce placement est évalué en regard des rendements de l'indice des bons du Trésor US à 91 jours majorés de 4 %. Les actifs inclus dans les fonds immobiliers sont des immeubles commerciaux au Canada, aux États-Unis et globalement. Ces placements sont évalués en regard des rendements de l'indice Investment Property Databank. Le fonds d'infrastructure comprend quatre portefeuilles de placements diversifiés dans les infrastructures. Ces placements sont évalués en regard de l'indice des prix à la consommation majoré de 4,5 %.

unitaire fournie par le gestionnaire du fonds commun. Le gestionnaire de fonds gère plusieurs stratégies de fonds à l'intérieur du fonds et détermine la juste valeur unitaire à partir du cours de clôture (si disponible) pour certaines stratégies, ou au moyen d'un modèle d'évaluation et de données non observables pour d'autres stratégies.

- La juste valeur des placements immobiliers est fournie par les gestionnaires de fonds et est établie au moyen d'évaluations soumises à des audits indépendants, qui sont fondés sur un modèle d'évaluation et des données non observables. On obtient ces évaluations auditées chaque année au 31 décembre et extrapolées pour les autres trimestres.
- La juste valeur des placements dans les infrastructures est fournie par les gestionnaires de fonds et est établie au moyen d'évaluations établies à l'interne. Ces évaluations sont fondées sur un modèle d'évaluation et des données non observables et sont auditées à chaque année au 31 décembre et extrapolées pour les autres trimestres.

b) Hiérarchie de la juste valeur

Les instruments financiers sont regroupés par niveau 1 à 3 en fonction du degré auquel on peut observer la juste valeur :

- Niveau 1 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 sont basées sur des prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 sont basées sur des données autres que les prix cotés mentionnés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c.-à-d. en tant que prix), soit indirectement (c.-à-d. dérivés de prix);
- Niveau 3 - les évaluations à la juste valeur de niveau 3 sont basées sur des

techniques d'évaluation qui comprennent des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché lorsque de telles données existent. On classe un instrument financier au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel on a pris en compte une donnée importante non observable lors de l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau qui suit présente les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur dans l'état de la situation financière, classés en fonction de la hiérarchie de la juste valeur décrite ci-dessus :

Actifs financiers à leur juste valeur

	Cumul 30 juin 2018				Fin de l'exercice 31 mars 2018			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	55 711	13 873	-	69 584	25 435	13 810	-	39 245
	55 711	13 873	-	69 584	25 435	13 810	-	39 245
Placements de portefeuille								
Dotation du Conseil des Arts et fonds spéciaux								
Fonds communs								
Actions canadiennes	-	7 925	-	7 925	-	7 420	-	7 420
Actions mondiales	-	133 310	-	133 310	-	144 623	-	144 623
Revenus fixes	-	69 376	-	69 376	-	69 632	-	69 632
Alternatifs	-	-	30 476	30 476	-	-	30 271	30 271
Marché monétaire	-	17 335	-	17 335	-	1 325	-	1 325
Actions canadiennes	36 046	-	-	36 046	34 765	-	-	34 765
Immobilier	-	-	12 577	12 577	-	-	12 343	12 343
Infrastructure	-	-	20 068	20 068	-	-	20 980	20 980
Fonds Killam								
Fonds communs								
Actions canadiennes	-	8 762	-	8 762	-	8 422	-	8 422
Actions mondiales	-	26 416	-	26 416	-	29 450	-	29 450
Revenus fixes	-	13 510	-	13 510	-	13 560	-	13 560
Alternatifs	-	-	7 819	7 819	-	-	7 767	7 767
Marché monétaire	-	4 001	-	4 001	-	-	-	-
Immobilier	-	-	3 359	3 359	-	-	3 298	3 298
Infrastructure	-	-	5 345	5 345	-	-	5 564	5 564
Total	91 757	294 508	79 644	465 909	60 200	288 242	80 223	428 665

5. REVENUS REPORTÉS – CONTRIBUTIONS GREVÉES D’AFFECTATIONS D’ORIGINE EXTERNE

Les revenus reportés de contributions grevées d’affectations d’origine externe consistent en des revenus accumulés qui ont été reportés jusqu’à ce que les ressources aient été utilisées aux fins précisées par les dotations correspondantes. Le principal de 37 569 000 \$ des dotations grevées d’affectations doit rester intact et est comptabilisé au titre de l’excédent accumulé des activités (voir note 6).

(en milliers de dollars)	Cumul 30 juin 2018	Fin de l’exercice 31 mars 2018
Solde d’ouverture pour la période	51 665 \$	46 768 \$
Transfert des revenus nets de placements (note 7)		
Revenus nets de placements	1 662	15 324
Utilisation des fonds	(538)	(2 051)
	1 124	13 273
Gains (pertes) non réalisés sur placements de portefeuille	708	(493)
Reclassés à l’état des résultats - portefeuille	(49)	(7 883)
Solde de fermeture pour la période	53 448 \$	51 665 \$

Les gains (pertes) non réalisés sur les placements de portefeuille sont liés à la variation de la juste valeur de ces actifs depuis la période précédente.

6. EXCÉDENT ACCUMULÉ

(en milliers de dollars)	Cumul 30 juin 2018	Fin de l’exercice 31 mars 2018
Excédent accumulé des activités		
Dotations - contribution initiale	50 000 \$	50 000 \$
Principal de dotation - contributions grevées d’affectations d’origine externe	37 569	37 569
Réserve - excès de revenus de placements		
Solde au début de la période	186 445	141 445
Affecté de l’excédent accumulé des activités durant la période	-	45 000
Solde à la fin de la période	186 445	186 445
Excédent		
Solde au début de la période	29 675	25 416
Affecté à la réserve - excès de revenus de placements durant la période	-	(45 000)
Surplus (déficit) pour la période	(30 408)	49 259
Solde à la fin de la période	(733)	29 675
Total de l’excédent accumulé des activités	273 281	303 689
Gains de réévaluation cumulés		
Solde au début de la période	20 565	48 419
Variations de la juste valeur	2 320	(27 854)
Solde à la fin de la période	22 885	20 565
Solde de l’excédent accumulé à la fin de la période	296 166 \$	324 254 \$

7. REVENUS NETS DE PLACEMENTS RÉALISÉS

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2018	2017
Gains sur disposition de placements de portefeuille	1 252 \$	235 \$
Transfert aux revenus reportés - contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	(1 124)	(141)
Gains nets sur conversion de devises	15	27
Revenus d'intérêts, dividendes et autres distributions	5 890	2 851
Frais de gestion du portefeuille	(224)	(315)
	5 809 \$	2 657 \$

8. RÉSULTS NETS DE LA BANQUE D'ART

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2018	2017
Revenus de location	375 \$	322 \$
Autres revenus	34	48
Frais administratifs	(511)	(460)
Amortissement des autres immobilisations	(3)	(3)
	(105) \$	(93) \$

9. COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2018	2017
Dépenses de programmes	345 \$	152 \$
Programmes - contributions reçues	(2)	(10)
Frais administratifs	349	347
	692 \$	489 \$

10. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2018	2017
Diminution des débiteurs	653 \$	1 217 \$
Augmentation des subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	64 821	30 811
Diminution des créditeurs et charges à payer	(2 162)	(2 585)
Diminution des revenus reportés	(22)	(51)
Variation nette	63 290 \$	29 392 \$

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Conseil est apparenté, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement canadien. Les autres apparentés au Conseil sont le personnel occupant les postes clés de la direction, les membres de leur famille proche et les entités qui sont contrôlées par le personnel occupant les postes clés de la direction ou les membres de leur famille proche ou encore les entités dont le pouvoir de vote important est détenu par le personnel occupant les postes clés de la direction ou les membres de leur famille proche. Le Conseil conclut des transactions avec des apparentés dans le cours normal de ses activités aux mêmes conditions que celles conclues avec toute personne et société non apparentées, et ces dernières sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond à la valeur de la contrepartie établie et consentie par les apparentés.